

CIRCULAIRE

BASKET BALL ECOLE FEMININ

Sport : Basket ball

Discipline : CFU

Inter-ligues : Sud/ Occitanie

Référent : Christelle Leblanc

1. SPORTIF

ÉQUIPES CONFIRMÉES :

- AIX MARSEILLE =
- OCC = Ecole Mines Alès

FORMULE SPORTIVE :

finale

ENJEUX SPORTIFS :

1 quota attribué : 1 équipe qualifiée en N2

- *Tout forfait devra être annoncé 72h avant la date du plateau qualificatif, dans le cas contraire une pénalité financière sera appliquée (sauf cas de force majeure)*

2. PROGRAMMATION

Date : 13 février 2025

Lieu : [Gymnase de l'école des Mines, rue Jean Nicot 30100 Alès](#)

Accueil et vérification des licences : 15H00

Echauffement : 15H15

Fin estimée à : 17h

Modalités logistiques :

Vérification des cartes étudiantes et licences FFSU

3. REGLEMENT SPORTIF

Règlement

- *Formule sportive* :

Temps de jeu : 4 x 10'

Nombre de temps morts : règles FFBB (4FP et pénalité à 5FC)

Chaque équipe doit prévoir un jeu de maillots numérotés de 1 à 99 ainsi que ses ballons d'échauffement.

12 joueurs(es) sont autorisé(e)s pour le tournoi. Ces mêmes joueurs(euses) pourront participer à chaque rencontre.

RAPPEL : la fiche de composition d'équipe définitive est à déposer à l'accueil avec les licences et cartes d'étudiants.

- *Maillots* :

Il est OBLIGATOIRE d'avoir des maillots aux couleurs de l'AS numérotés devant et derrière. Le nom de l'établissement (Université, école, PRES, COMUE) concerné sera indiqué au moins d'un côté. Le jeu de maillots sera de couleur identique pour toute l'équipe. Prévoir 2 jeux de maillots de couleur différente.

- *Si score nul à la fin du temps réglementaire* :

Dans le cadre de qualification sur une seule rencontre (finales et matchs de classement) :

- autant de prolongations de 5' qu'il est nécessaire pour départager les équipes.

Nombre de joueurs(es) par équipe 12 joueurs(es) pourront être inscrits(es) sur la feuille de match. Pour une phase donnée (tournoi ou phases finales), une liste de 12 joueurs(es) maximum doit être déposée.

- *Déroulement des rencontres*

Les Ligues du Sport Universitaire fixent le lieu et l'horaire de la rencontre. L'horaire indiqué étant celui du début du match. Tous les matchs doivent être joués, même dans le cas d'une rencontre sans enjeu, au risque d'application de l'article 1 du paragraphe « Forfait et report de match ».

En cas d'absence de l'arbitre, les équipes devront fournir un joueur pour arbitrer chaque mi-temps.

- *Retard d'une équipe*

Une équipe qui n'est pas en mesure de se présenter en tenue sportive sur le lieu et à l'horaire indiqué de la rencontre, devra impérativement prévenir sa Ligue d'appartenance et si possible le responsable de l'équipe adverse.

Tout retard supérieur à 15 mn et non informé à sa Ligue engendrera obligatoirement un match perdu pour l'équipe concernée.

- *Forfaits*

En cas de forfait d'une équipe pour une rencontre, cette équipe sera déclarée FORFAIT GÉNÉRAL

Tout forfait entériné par l'inter-ligues pourra faire l'objet de la liste non exhaustive des sanctions sportives et financières suivantes :

- Paiement d'une amende selon le tarif fixé pour l'année (250 euros) ;
- Exclusion des championnats N+1 après examen par une commission ad hoc : pouvant aller jusqu'à une exclusion d'un an de la filière où a été constaté ce forfait, voire de toute épreuve nationale.
- Remboursement de tous les frais engagés pour l'organisation de la rencontre ou de la poule (arbitrage, location de terrains, frais de déplacement non remboursés de l'équipe adverse, etc...) ;
- Match perdu ;
- Exclusion immédiate du championnat en cours ;
- En poule, annulation de toutes les rencontres disputées par cette équipe ;

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est notamment prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre ou compétition.

De plus, si l'équipe forfait n'a pas prévenue 72h avant la rencontre, elle devra s'acquitter du paiement des frais engagés, à savoir : l'arbitrage, la location de salle ou terrain et les transports (sur la base de 0.35€ du km pour les déplacements en voiture et sur présentation des factures et justificatifs pour le train et le bus)

- *Report de match*

Une demande de report à titre exceptionnel peut être effectuée. Elle sera étudiée par les responsables de l'inter-ligues sur production de justificatifs. Il est impératif que le délai de la demande de report soit d'au moins 72h avant la date de la rencontre.

- *Transmission des résultats et des feuilles de match*

Les équipes doivent fournir les feuilles de match et veiller à ce qu'elle soit correctement et complètement remplie (tous les éléments nécessaires, y compris les pénalités, doivent être inscrits par l'arbitre). Les résultats seront transmis après la rencontre ou au plus tard le lendemain matin 10h dernier délai et la feuille de match dûment remplie sera transmise à la Ligue (site organisateur) dans les 48h par mail.

- *Licences*

Tout joueur d'une équipe doit présenter **OBLIGATOIREMENT** sa carte d'étudiant en cours de validité ou à défaut une pièce d'identité et le certificat de scolarité de l'année en cours, et sa licence FFSU.

Attention! Tout défaut de licence sera sanctionné par la perte de la rencontre pour l'équipe fautive.

La mise en place de la dématérialisation des licences permet à chaque étudiant et/ou chaque responsable d'équipe d'éditer, soit sa ou ses licence(s) sur papier, soit établir un listing des membres de son équipe pour présentation lors des rencontres à l'arbitre ou au capitaine adverse.